

[lecourriercauchois.fr](https://www.lecourriercauchois.fr)

## Lillebonne. Prévenir des risques de harcèlement

*Le Courrier Cauchois*

3-4 minutes

---

Avant les vacances scolaires, le collège Pierre-Mendès-France a organisé dans son réfectoire une conférence-débat autour de plusieurs sujets d'actualité : comment se prémunir des risques de harcèlement qui touche un élève sur dix, et sur la bonne utilisation des réseaux sociaux. Elle était à destination des parents de collégiens, une trentaine d'entre eux y a assisté.

Dans ce collège, où [la sensibilisation contre le harcèlement est assez forte, le nombre d'élèves ambassadeurs de l'équipe pHARe](#) (programme global de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves) a doublé, passant de 22 à 47 depuis le début de l'année scolaire. Mais pour qu'elle soit plus marquée, les parents doivent aussi être avertis en matière de prévention. En ce sens, Audrey Delpoux et Matthieu Pelhaitre, deux agents de prévention de l'équipe mobile de sécurité (EMS), qui intervient des écoles au lycée dans le rectorat, ont éclairé l'auditoire. *"On peut avoir de la sensibilisation sur le bien vivre ensemble, intervenir sur les bons usages d'internet et les réseaux sociaux car les jeunes sont très connectés et forcément sur le harcèlement et donc le cyberharcèlement"*, explique Audrey Delpoux, qui a introduit son intervention sur la bonne définition à donner du harcèlement, celle d'une *"violence répétée qui peut être verbale, morale ou physique"*.

### **Pas forcément des propos ou des coups...**

*"Le harcèlement, cela peut commencer par des rumeurs. Vos enfants n'en ont pas forcément conscience, mais on peut faire mal à quelqu'un sans même lui parler ou le toucher. Cela peut-être un regard de travers ou la mise à l'écart, qui peut faire énormément souffrir, poursuit Audrey Delpoux. On compte sur des élèves ambassadeurs pour repérer, alerter les adultes de l'établissement, pour réduire les conséquences. Ils sont là, en quelque sorte, pour lutter contre le silence."*

Dans une situation de harcèlement, différents types de témoins sont identifiables, les "supporters", les personnes neutres et les ambassadeurs qui vont aider et accompagner les jeunes harcelés. *"On peut aller, dans les circonstances les plus dramatiques, jusqu'à la non-assistance à personne en danger"*, souligne Matthieu Pelhaitre, rappelant la responsabilité des parents pour leurs enfants et notamment les moins de 13 ans. Ce dernier a accentué son propos sur le cyberharcèlement avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. *"Selon des chiffres de 2022, 71 % des adolescents ont en permanence un appareil numérique dans leur chambre. Même à la maison, le harcèlement peut continuer, il n'y a plus un moment de répit."* Les contrôles parentaux s'avèrent de précieux alliés. Quelques conseils ont été donnés en cas de cyberharcèlement, comme le fait de bloquer des personnes, de signaler, faire des captures d'écran et déposer plainte si nécessaire.